

PCMI 9

CERTIFICAT DE SURFACE CONSTRUCTIBLE
Art. R-442-11 1er al. u Code de l'Urbanisme

Lotissement « Le Hameau de Télouze »
Rue de Télouze à NIORT

Je soussigné, Philippe DUPLAIX, agissant en qualité de Responsable Projets de la Société IMMOBILIERE SUD ATLANTIQUE, aménageur du lotissement « Le Hameau de Télouze », autorisé par arrêté de permis d'aménager n° 79191 18 X 0008 délivré en date 4 Mars 2019, puis par un arrêté de transfert du permis d'aménager n° 79191 18 X 0018 T01, délivré en date du 26 Novembre 2019 par Monsieur le Maire de NIORT,

Atteste que l'ensemble des lots, soit les lots n° 1 à 39, a une surface de plancher maximale de 250 m², suivant la Loi n° 67-1253 du 12/07/2010 – Ordonnance n° 2011-1539 du 16/11/2011 – Décret n° 2011-2054 du 29/12/2011 et Circulaire du 03/02/2012 art 3,

Fait à Limoges, le 7 Septembre 2020, pour servir et valoir ce que de droit,


Philippe DUPLAIX

IMMOBILIERE SUD ATLANTIQUE

SAS au capital de 3 630 000€
Siège social : 21 quai Lawton - 33 300 BORDEAUX
RCS Bordeaux 391 709 227
N° de TVA intracommunautaire : FR47391709227



LIMOGES
29 av du Général de Gaulle
87000 Limoges
05 55 11 90 60
RCS Limoges
391 709 227 00089

www.ptfca.fr

NIORT
10 av de Verdun
79000 Niort
05 49 32 94 11
RCS Niort
391 709 227 00105

SAINT BENOIT
3 rue des Courlis
86280 Saint Benoît
RCS Poitiers
391 709 227 00097